

Commune : CAMPUZAN

Plan de prévention
des risques naturels prévisibles [PPR]
Mouvements différentiels de terrain
liés au phénomène de retrait-gonflement
des sols argileux

Département des Hautes Pyrénées

PPR approuvé le : 21 JUN 2010



échelle 1/10 000

Carte du zonage réglementaire



Zone faiblement à moyennement exposée (B2)



Limite de commune



0 100 200 300 400 500 m

Sources : BD Parcellaire © IGN, Édition 2007 ; Carte d'aléa : rapport BRGM RP-55228-FR, Mars 2007

